

Randonnée vallonnée en pleine campagne dans le pays d'Auge.

 Durée	4h 10	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,65 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	186 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	184 m	 Commune	Clarbec (14130)
 Point haut	135 m		
 Point bas	51 m		



Trace n° 137356

Description

(D/A) Départ du parking de l'église de [Clarbec](#). Partir vers le Sud sur la route D280 pendant environ 500m en descente puis la route remonte.

(1) Prendre à droite (juste avant le panneau "fin limitation 50") vers Lieu Taupin direction Sud-Ouest, on continue tout droit en laissant tous les chemins à gauche, puis arriver au lieu-dit les Crevins. Tourner à gauche sur une route goudronnée pour arriver à un carrefour.

(2) Virer à gauche sur la D280 puis à droite aussitôt, 200m plus loin, prendre à droite et passer sous une ligne EDF.

(3) Au niveau des maisons, obliquer vers la gauche direction Nord-Est, laisser un chemin à droite et continuer jusqu'au prochain croisement.

(4) Prendre à droite dans le chemin tout en descente. Puis, en haut de la montée (les courayes), bifurquer à droite Nord-Est, le chemin va descendre puis continuer par une bonne remontée pour arriver au croisement.

(5) Au croisement, prendre à gauche vers le lieu dit la Galoche. Là virer, à gauche et ensuite 300m plus loin, prendre le premier chemin à gauche. Au bas de la descente reprendre à droite vers le Nord, on continue tout droit et au croisement partir à gauche pour arriver à la route de [Saint-Hymer](#), virer à l'angle en bas.

(6) Faire un gauche/droite puis se diriger vers le Nord-Est après avoir traversé la rivière l'Yvie. On est sur une petite route goudronnée.

(7) Dans le virage partir à gauche dans le chemin, pour se diriger vers le lieu-dit Lieu Mariolle. Admirer en passant la superbe vue sur le paysage. Au bout du chemin, prendre à droite, puis au prochain carrefour, faire un gauche-droite vers le calvaire, (attention en traversant).

(8) Au carrefour de la D280, continuer tout droit en longeant un haras, virer à gauche en passant à 50m de l'A13, puis descendre dans le chemin et poursuivre par une bonne remontée. En arrivant sur la route, partir à gauche, puis laisser l'accès à droite vers Lieu Biron et continuer tout droit vers le croisement suivant.

(9) Prendre à droite le chemin, (ne pas continuer tout droit) afin d'arriver au lavoir. De là, se diriger à droite vers l'église pour retrouver le parking.

Points de passage

-  **D/A Eglise de Clarbec**
N 49.24978° / E 0.133845° - alt. 72 m - km 0
-  **1 A droite vers Lieu Taupin**
N 49.243788° / E 0.133038° - alt. 69 m - km 0.7
-  **2 A gauche sur la D280**
N 49.226717° / E 0.128486° - alt. 132 m - km 2.89
-  **3 A gauche aux maisons**
N 49.222364° / E 0.132446° - alt. 135 m - km 3.57
-  **4 A droite dans le chemin tout en descente**
N 49.227478° / E 0.135658° - alt. 125 m - km 4.27
-  **5 Prendre a gauche vers la Galoche**
N 49.232704° / E 0.148645° - alt. 116 m - km 5.79
-  **6 Faire un gauche/droite. Traverser l' - Yvie (rivière) - Affluent de la Touques**
N 49.246869° / E 0.146669° - alt. 51 m - km 7.66
-  **7 Dans le virage prendre à gauche**
N 49.251512° / E 0.149004° - alt. 82 m - km 8.27
-  **8 Au carrefour de la D280 tout droit**
N 49.256506° / E 0.133008° - alt. 114 m - km 9.82
-  **9 Prendre à droite le chemin**
N 49.252267° / E 0.129757° - alt. 92 m - km 12.14
-  **D/A Eglise de Clarbec**
N 49.250025° / E 0.133732° - alt. 71 m - km 12.65

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-clarbec/>

This is a detailed topographic map of the Clarbec area in Brittany, France. A red line traces a trail through the landscape, which is marked with 9 numbered blue circular icons. The map shows a variety of terrain features, including hills such as Mont Bourion and Mont Thabour, and several water bodies like la Fontaine Magard and la Fontaine du Bequis. Numerous small settlements and landmarks are labeled, such as le Mesnil Poisson, le Moulin Orat, and la Croix aux Auberts. The trail begins near marker 1, passes through markers 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, and finally ends at marker 9. The map also displays various roads, including D 675 and D 280, and other geographical details like the Bretons river and the Chemin de la Roche.

2

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

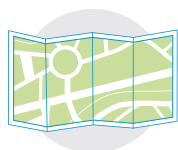
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



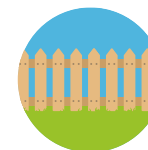
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



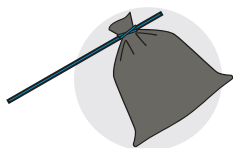
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



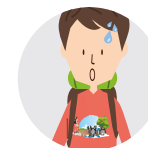
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.